French Language Studies **11** (2001), 221–239, Copyright © Cambridge University Press

GN démonstratifs à référence générique: une généralité discursive

MARIE-NOËLLE GARY-PRIEUR
Université de Lille 3

ABSTRACT

Cet article étudie les conditions dans lesquelles un déterminant démonstratif peut introduire un groupe nominal (GN) à référence générique. On y envisage successivement les différents types de fonctionnement du GN démonstratif, selon que son référent est repéré par deixis, par des indices figurant dans le contexte antérieur ou par une relative en relation de cataphore avec le déterminant.

Deux propriétés principales se dégagent de l'examen de ces trois cas: 1) le GN démonstratif n'introduit un référent général que si ce dernier peut être opposé à d'autres référents généraux dans une catégorie plus large, 2) les référents généraux introduits par un GN démonstratif sont en relation avec l'événement (particulier, donc) que constitue le discours où apparaît le démonstratif.

0 INTRODUCTION

Dans l'abondante littérature qui existe sur les groupes nominaux (GN) génériques,[1] il est très rarement question des démonstratifs, et quand ils sont mentionnés, c'est souvent pour signaler leur incompatibilité avec une interprétation générique.[2]

[1] La définition de la 'généricité' fait l'objet de nombreuses discussions dans lesquelles je ne peux pas entrer ici. On s'en fera une idée en consultant, dans la littérature française sur cette question, le numéro XII de *Recherches linguistiques* ou le numéro 79 de *Langages*. On peut aussi se reporter à Kleiber (1990). Tous ces ouvrages comportent des bibliographies abondantes.

Je me contenterai dans ce travail d'une définition purement négative: j'entends par 'référent générique' une entité qui n'est pas un particulier. Je m'expliquerai dans la conclusion sur le glissement intentionnel, dans le titre de cet article, de 'générique' à 'général'.

[2] On trouve par exemple, dans l'introduction du récent ouvrage de Flaux, Van de Velde & De Mulder (1997) la remarque suivante: « Quoique les démonstratifs d'un côté, et les articles dans leurs interprétations génériques de l'autre, soient diamétralement opposés, les uns du côté du plus particulier, les autres du côté d'une généralité qui va jusqu'au point extrême de l'abstraction, . . . » (p.7). Il y a toutefois, dans les contributions de N. Flaux (p.44) et de W. De Mulder (p. 153), de rapides mentions de certains emplois génériques du démonstratif.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

Parmi les propriétés du déterminant démonstratif, il en est effectivement au moins deux qui semblent exclure la possibilité de construire un GN démonstratif générique. Tout d'abord, le démonstratif est un terme fondamentalement[3] **déictique**. Cela signifie que le référent d'un GN introduit par un démonstratif doit être repéré à partir d'indices fournis par la situation d'énonciation; or l'attribution d'une interprétation générique à un GN suppose au contraire que le référent soit repéré indépendamment de la particularité de telle situation. Prenons par exemple l'énoncé (1); il peut être compris de deux façons:

(1) Le chien aboie.

Dans la première interprétation, *le chien* renvoie à un particulier identifié (tel chien, connu des interlocuteurs dans une situation donnée) et le présent de *aboie* renvoie au moment de l'énonciation. Du point de vue de la référence, (1) est alors l'équivalent de *Médor est en train d'aboyer*. Dans la seconde interprétation, *le chien* renvoie, indépendamment des particularités de l'énonciation, à la classe définie par le sens lexical de *chien*, et le présent de *aboie* est alors un 'présent atemporel'. L'énoncé (1) est dans ce cas l'équivalent référentiel de *Tous les chiens ont la propriété d'aboyer*.

Il est évident que le démonstratif ne peut se substituer à l'article défini de cet énoncé que dans la première interprétation, celle qui met en relation le GN sujet avec un chien particulier dans la situation; le sujet, dans l'énoncé (2) ne peut pas être associé, comme *le chien* dans (1), à la classe des chiens:[4]

(2) Ce chien aboie.

Si on compare maintenant le démonstratif à l'indéfini, on met en évidence une autre propriété qui peut faire obstacle, pour le premier, à une interprétation générique: comme on l'a souvent souligné,[5] le démonstratif établit, dans un GN de la forme *ce N*, un **contraste interne** dans la classe N. C'est ce qui fait la différence entre (2) et (3):

(3) Un chien aboie.

Dans l'énoncé (3), en effet, *un chien* désigne un 'particulier quelconque' de la classe 'chien', et c'est d'ailleurs ce qui rend possible une interprétation générique du GN:[6] la propriété énoncée dans le prédicat peut être attribuée,

[3] Je partage la position des linguistes qui, comme Kleiber ou De Mulder, considèrent que le démonstratif est par nature déictique, même dans ses emplois anaphoriques ou cataphoriques. Je renvoie par exemple, sur ce point, à Kleiber (1986) et De Mulder (1998).

[4] On verra plus loin (§2) que ce GN peut avoir une référence générale de la forme « ce type de chien », mais cette référence entrerait en conflit, dans (2), avec le sens du prédicat, qui convient par définition à *tous* les types de chiens.

[5] Cf. notamment Corblin (1987).

[6] Le passage de l'interprétation 'particulier' à l'interprétation 'générique' est très bien décrit dans Van de Velde (1997).

Certes, comme on l'a souvent noté, l'énoncé (3) semble moins naturel que (1) avec une interprétation générique. On peut l'améliorer soit en ajoutant *ça*, comme dans (3a), soit en l'incluant dans un contexte approprié, comme dans (3b):

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

hors situation, à n'importe quel élément de la classe définie par *chien*; on retrouve donc dans (3) la double possibilité d'interprétation du GN sujet (référence particulière ou générique) qui caractérise (1). Dans (2), par contre, *ce chien* désigne un élément de la classe 'chien' qui s'oppose à tous les autres: le prédicat 'aboyer' est attribué, au moment de l'énonciation, à tel chien et non à un chien quelconque.

Il est donc certain qu'avec le démonstratif, on ne peut construire une référence générale ni sur le modèle du défini ni sur celui de l'indéfini. Est-ce à dire qu'il n'y a aucune généralité possible, et que le démonstratif n'est jamais autre chose qu'un 'opérateur d'individualisation' qui, comme le nom propre, identifie toujours un particulier?[7] Les faits imposent une réponse négative à cette question.

Je vais présenter ici quelques éléments d'une étude consacrée à des énoncés dans lesquels un GN démonstratif désigne un référent général. Mon objectif est de faire apparaître que le mode d'accès à la généralité par l'intermédiaire du démonstratif s'explique très directement à partir de sa définition dans la langue. J'ai proposé ailleurs de formuler cette définition de la façon suivante: *ce N* ≅ *un x de la catégorie N, sur lequel* ***je*** *attire l'attention de* ***tu***.[8]

En faisant apparaître explicitement *je* et *tu*, cette définition comporte l'hypothèse que *ce* donne l'instruction de situer le référent du GN *ce N* par rapport aux personnes du discours. L'analyse des emplois génériques du démonstratif confirme cette hypothèse puisqu'elle montre, comme on va le voir, que c'est toujours par rapport à l'unicité d'un discours particulier qu'un GN démonstratif permet la construction d'un objet de pensée général.

Les faits seront regroupés en trois types, correspondant aux trois possibilités qu'on a de construire le référent d'un GN démonstratif, compte tenu de l'incomplétude sémantique fondamentale de ce déterminant:[9] le référent peut être repéré par deixis (§1), par le recours au contexte antérieur, quand le GN est la reprise d'un référent déjà introduit dans le discours (§2), ou par une

(3a) *Un chien, ça aboie.*
(3b) *Un chien aboie, je sais bien, mais tout de même, celui-ci exagère !*

Ce qui m'intéresse ici, c'est l'existence d'une différence claire entre (2) et (3).

[7] L'expression 'opérateur d'individualisation' est empruntée à Pariente, qui regroupe dans cette catégorie logique les noms propres et les indexicaux; cf. Pariente (1973).

[8] Pour une argumentation de cette définition, on se reportera à Gary-Prieur & Léonard (1998), pp. 5–21. La première partie de la définition reprend l'idée très généralement admise que le démonstratif pose la catégorisation du référent dans N. J'ai montré qu'on a de nombreuses raisons de rattacher la définition du démonstratif à celle de l'indéfini plutôt que du défini. Le *un x* qui apparaît dans ma définition n'interdit évidemment pas une interprétation générique, puisque *un* est lui-même susceptible d'introduire un GN générique.

[9] L'idée que le démonstratif est 'sémantiquement incomplet' est aussi très généralement admise; cf. par exemple Corblin (1987) ou Kleiber (1983). On entend par là que la connaissance du sens du nom-tête du GN ne suffit pas à permettre la construction du référent du GN, comme c'est le cas dans les GN introduits par *le* ou *un*.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

détermination interne au GN, quand on a un démonstratif cataphorique (§3).[10]

1 GÉNÉRALISATION DÉICTIQUE

Kleiber a signalé à plusieurs reprises, notamment dans Kleiber (1991a), cette possibilité d'interprétation générale d'un GN démonstratif, qu'il illustre par l'exemple célèbre d'*Astérix*:

(4) Ils sont fous, ces Romains !

Une telle généralisation est doublement ancrée dans la particularité d'un discours. Tout d'abord, elle ne peut se faire que dans une **situation particulière**, où sont impliqués un ou des exemplaires de la classe définie par le nom *Romain*. C'est ce qui oppose (4) à (5):

(5) Les Romains sont fous !

L'énoncé (5) ne dépend pas de la particularité d'une situation. On peut l'imaginer, par exemple, dans le contexte d'un discours général sur les traits spécifiques de différentes catégories humaines, comme dans (6):

(6) Les Romains sont fous, les Parisiens sont superficiels, les Londoniens sont froids, . . .

Par contre, on ne peut imaginer (4) en dehors d'une situation où des Romains particuliers ont fait quelque chose qui justifie le jugement énoncé par le locuteur. Il ne s'agit pas d'une généralité relevant, comme dans (6), de 'connaissances partagées' ou de 'topoï', mais d'une généralité établie par induction à partir d'une situation particulière.

Il en découle – et c'est là le deuxième point d'ancrage de (4) dans le particulier – que la généralité énoncée l'est sous la seule responsabilité du locuteur: c'est lui qui assume l'application du prédicat 'être fou' à la classe 'Romains'. On a donc affaire à une **généralité subjective**. C'est pourquoi n'importe quel prédicat ne convient pas à ce type de généralisation. On comparera par exemple:

(7) Les Romains ont étendu leur empire sur la totalité de la Gaule.
(8) ?Ces Romains ont étendu leur empire sur la totalité de la Gaule.

La comparaison avec (4) montre que (8) est beaucoup moins naturel; le référent général associé au GN qui est en position de sujet du prédicat événementiel à valeur objective 'étendre son empire' serait mieux introduit par l'article défini, comme le montre la comparaison de (7) à (8). Pour comprendre (8) de manière naturelle, il faudrait l'associer à un contexte évaluatif, où le locuteur exprimerait par exemple son admiration pour la civilisation romaine; dans ce cas, (9) serait sans aucun doute plus naturel que (8):

[10] Dans leur vocabulaire propre, Damourette et Pichon proposaient déjà une telle analyse, avec ces trois possibilités de fonctionnement sémantique du démonstratif.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

(9) Ces Romains, tout de même, ils ont étendu leur empire sur la totalité de la Gaule.

On voit que l'objectif de l'énoncé (9) n'est pas simplement, comme dans (7), d'appliquer au sujet 'Romains' le prédicat 'avoir étendu leur empire': ce prédicat explicite est plutôt présenté ici comme un argument pour un prédicat implicite du genre 'les Romains étaient de grands stratèges' (ou 'les Romains étaient très puissants', ou 'les Romains avaient une grande soif de pouvoir', etc. selon bien sûr l'orientation que le locuteur souhaite donner à son discours). C'est pour cette raison que la construction (9), avec dislocation et reprise par *ils*, est mieux adaptée que celle de (8): elle permet de dissocier les sujets de deux prédicats différents.

De ces observations, il ressort clairement que la généralisation déictique est fortement marquée par la subjectivité du locuteur.[11] C'est ce qui fait la différence entre *ces N* et *les N*. En effet, si les deux types de GN ont en commun de permettre une généralisation inductive, fondée sur l'expérience, le démonstratif introduit en outre une généralisation qui est le fait du locuteur et qui est motivée par les impératifs du discours, non par une réalité objective. C'est pourquoi ce type de généralisation se rencontre essentiellement, comme le montre l'exemple (4), dans un contexte exclamatif, et avec un 'prédicat évaluatif', pour reprendre le terme utilisé dans Bowdle & Ward (1996).

Contrairement à ce qui se passe dans les énoncés que nous verrons plus loin, le GN démonstratif vise, dans (4), la totalité des romains, comme le ferait un défini pluriel. On peut donc avoir l'impression que rien ne restreint ici la généralité du référent du GN. Il faut remarquer toutefois qu'avec des noms d'extension lexicale plus large, l'équivalence référentielle entre défini et démonstratif disparaît, comme le montrent les exemples suivants:[12]

(10) *Les légumes*, c'est bon pour la santé !
(11) *Ces légumes*, c'est bon pour la santé !
(12) *Les hommes* sont fous !

[11] Comme me le signale l'un des relecteurs anonymes de mon article (que je remercie au passage pour cette idée), un effet de sens comparable peut apparaître avec un déterminant possessif de la deuxième ou troisième personne:

(4a) *Ils sont fous, tes Romains !*
(4b) *Ils sont fous, ses Romains !*

Ce rapprochement est très intéressant et mériterait d'être approfondi. J'ai relevé, dans Gary-Prieur (1994), des points communs, sans doute du même ordre, entre les démonstratifs et les possessifs de 2è et 3è personne employés devant un nom propre. Ces faits confirment mon idée que les démonstratifs relèvent de la catégorie de la personne; cf. sur ce point Gary-Prieur & Léonard (1998: 19).

[12] Avec le nom *chose*, dont le sens est vraiment très général, l'emploi du démonstratif semble difficile, comme le montre la comparaison de (a) à (b):

(a) *Les choses vont mal !*
(b) *Ces choses vont mal !*

C'est probablement parce qu'il est difficile de construire des sous-catégories dans un ensemble aussi mal délimité que celui évoqué par *chose*.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

(13) Ils sont fous, *ces hommes* !

Contrairement à *les légumes*, dans (10), *ces légumes* dans (11) ne peut viser qu'une sous-catégorie de légumes, liée à la situation d'énonciation; (11) n'est pas paraphrasable par *« Tous les légumes sont bons pour la santé »*. Quant au couple (12) / (13), on note que le sens du nom *homme* se restreint d'un énoncé à l'autre: (12) concerne tous les êtres humains, (13) seulement ceux de sexe masculin.[13]

La comparaison de (10)-(13) à (4)-(5) montre que si la classe des Romains peut être visée dans sa totalité dans (4), c'est parce qu'il s'agit d'une sous-catégorie de la classe 'homme', qui s'oppose en l'occurrence à celle des 'Gaulois', dont fait partie le locuteur. Une contrainte pèse donc sur le choix du nom pour que le GN démonstratif permette de viser la classe correspondante.[14]

On voit donc apparaître, dans cette première construction, deux propriétés qu'on va retrouver dans les autres: le démonstratif permet d'introduire une généralité **restreinte**, et liée à la **subjectivité** du discours.

2 GÉNÉRALISATION DANS LE CAS D'UNE REPRISE[15]

Quand le GN démonstratif à interprétation générique désigne un référent qui a déjà été introduit dans le contexte, il faut distinguer deux configurations sémantiques sensiblement différentes: ou bien le GN démonstratif reprend un GN qui est lui-même générique, comme dans (14), ou bien il opère une généralisation à partir d'un référent particulier, comme dans (15):

(14) La France est une terre d'asile pour *les tortues marines*. L'étude de *ces animaux migrateurs* révèle bien des surprises. (*Le Monde*, 5/11/98))

(15) Mon cousin a acheté *un labrador*. *Ces chiens* sont de très fidèles compagnons. [exemple adapté de Bowdle & Ward, 1996]

Il est intéressant de noter que le démonstratif est le seul déterminant susceptible de combiner reprise et référence générale. L'article défini, en effet, introduit soit un GN générique soit un GN anaphorique, mais jamais un GN à la fois anaphorique et générique. Dans un énoncé comme (16), par exemple:

(16) Le chat est affectueux, le chat est indépendant, le chat est discret.

Les trois occurrences du GN *le chat* sont interprétées indépendamment: elle

[13] Du moins si (13) est placé, comme cela semble naturel, dans la bouche d'une femme. Si c'est un chien qui parle, *homme* peut désigner les humains en général, par opposition aux animaux. On voit que le démonstratif, contrairement au défini, implique que le locuteur n'appartient pas à la catégorie désignée par le nom-tête du GN.

[14] On retrouve dans ces faits relevant de la généralisation déictique la contrainte sur N mise en évidence, pour les GN démonstratifs génériques dans les cas de reprise, dans Bowdle & Ward (1996); cf. ci-dessous, § 2.2.

[15] Couramment utilisé dans la description des emplois du démonstratif, le terme *reprise* n'implique pas qu'on a affaire à une anaphore. En effet, si on admet que l'opposition entre anaphore et deixis correspond à celle entre deux sous-classes lexicales, je pense, comme Milner (1982), que le démonstratif n'est pas un terme anaphorique.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

répètent le même référent général, déterminé chaque fois de manière autonome, c'est-à-dire sur la seule base du sens lexical de *le* et de *chat*. Dans (14) et (15), au contraire, les GN démonstratifs de la seconde phrase ne peuvent être interprétés qu'en relation avec un GN de la phrase précédente.

L'analyse des mécanismes sémantiques de la reprise générique assurée par le démonstratif va permettre de comprendre cette différence.

2.1 *Reprise d'un référent général*

Un GN démonstratif ne peut pas reprendre un GN général quelconque: pour qu'une telle reprise soit possible, il faut que le premier GN renvoie à une sous-catégorie de la catégorie associée au nom-tête du GN démonstratif, comme le montrent les exemples suivants:

(17) *La tortue olivâtre* est très menacée. *Cette tortue* pond surtout au Surinam.
(18) Aujourd'hui nous étudierons *la tortue*.? ⋆*Cette tortue* (la tortue) est un animal qui
(19) Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant,
Dans *les citrouilles* je la treuve.
Un villageois considérant
Combien *ce fruit* est gros et sa tige menue (. . .) (La Fontaine, IX,4)
(20) (. . .) ⋆Combien *ces citrouilles* (les citrouilles) sont grosses . . .

On ne peut pas avoir de reprise de la forme *le* N_i *gén . . . ce* N_i *gén*[16]. Le premier GN doit ou bien comporter une expansion restrictive, comme dans (17), où *tortue olivâtre* désigne une sous-classe de tortues, ou bien avoir pour nom-tête un N hyponyme de celui qui apparaît ensuite introduit par le démonstratif, comme dans (19), où *citrouille* désigne une sous-classe de fruits.

On a là une propriété qui, à première vue, oppose ces constructions à celles qui ont été examinées dans le point précédent: le GN démonstratif ne peut renvoyer qu'à une sous-classe de la classe référentielle associée au nom N en vertu de son sens lexical. Mais cette différence entre les deux constructions est atténuée par le fait que, comme on l'a vu, le nom du GN en position de généralisation déictique est soumis à une contrainte qui réduit sa généralité (cf. ci-dessus (10)-(13)).

Ce décalage entre le premier GN et le GN démonstratif de reprise, qui

[16] Sauf si on ajoute *même*, comme le signale Flaux (1997), dont je reprends ici l'exemple (21), p.44:

(21) *Les hommes sont cruels, et souvent très lâches, comme on le voit dans leur comportement avec les animaux. D'un autre côté, ces mêmes hommes (vs ⋆ces hommes) sont parfois capables de pitié.*

Cet emploi de *même* mériterait évidemment d'être étudié de plus près, et sans doute d'être rapproché de celui qu'on observe dans certaines reprises d'un nom propre (*Napoléon a fait X . . . Le/ce même Napoléon a fait Y*).

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

expriment deux généralités d'extension différente, explique pourquoi le démonstratif permet de combiner reprise et référence générale: contrairement à ce qui se passe dans des énoncés comportant, comme (16), des GN définis, d'un GN à l'autre, il n'y a pas simple répétition; le GN démonstratif est susceptible, comme dans les emplois à interprétation particulière, d'introduire une information nouvelle en même temps qu'il reprend un référent déjà posé. On le constate par exemple dans (21) et (22):

(21) La vitamine C est apportée par *le cynorrhodon*. *Ce fruit de l'églantier* est une source importante de vitamine C, bien connue comme vitamine de l'effort. [exemple de [Reichler]-Béguelin (1995)]

(22) Samuel Gruber a consacré plusieurs années de sa vie à étudier *les requins*. Il affirme que le système immunitaire de *ces poissons sélaciens*, extrêmement complexe, . . . (*Le Monde*, 5/11/98)

On voit que la reprise, dans (21), de l'objet général désigné par *le cynorrhodon*, est l'occasion de donner une définition de cet objet ('le cynorrhodon est le fruit de l'églantier'). On notera que seul l'emploi du démonstratif permet de faire le lien entre les deux phrases successives de cet énoncé : en effet, si on remplace *ce* par *le* dans la seconde phrase, rien n'oblige alors le destinataire à mettre en relation *le fruit de l'églantier* avec *le cynorrhodon* de la première phrase, parce que le second GN est interprétable de façon autonome; un destinataire qui ne sait pas déjà que *cynorrhodon* est le nom savant du fruit de l'églantier n'est donc pas en mesure, avec le défini, d'établir une relation de coréférence.[17] On peut faire la même remarque dans (22), où le GN démonstratif reprend l'objet général désigné par *les requins*, en ajoutant avec l'adjectif une caractérisation nouvelle: 'les requins sont des poissons *sélaciens*'.

On retrouve donc dans ces reprises génériques la propriété qu'a le démonstratif d'inclure une prédication (*ce N* ≅ *un x qui est un N*). Cette prédication peut être informative, comme dans (21) et (22) ou redondante, comme dans (17).

Cet emploi du démonstratif en simple reprise est souvent moins marqué que le précédent par la subjectivité du discours, comme le montrent les exemples proposés jusqu'ici. Mais à la faveur de la recatégorisation opérée par le GN démonstratif, il peut s'introduire, dans les déterminations qui accompagnent le nom, des indications subjectives, comme en témoignent (23) et (24):

(23) Les « casseroleurs » ne sont pas les seuls à s'intéresser *aux champignons*. Les mycologues, rassemblés à Genève dans la plus vieille société du pays, se passionnent pour l'étude de *ces* ***délicieux*** *végétaux*. [exemple de [Reichler]-Béguelin (1995)]

(24) [la tortue luth] . . . un ancien gendarme de l'île de Ré, expert en observation de *ces* ***fameuses*** *tortues à la carapace couverte de cuir* (. . .) (*Le Monde*, 5/11/98)

On voit que la reprise démonstrative permet non seulement de formuler un

[17] S'il applique les principes conversationnels en usage, le destinataire sera donc plutôt conduit à penser que les référents évoqués dans les deux phrases sont différents.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

prédicat classifiant ('les champignons sont des végétaux', dans (23)) et d'ajouter à la classification des informations objectives ('les tortues luth ont des carapaces couvertes de cuir', dans (24)) mais aussi de formuler des évaluations ('les champignons sont *délicieux*', dans (23), 'les tortues luth sont *fameuses*' dans (24)). C'est à cela que se limite, dans ce type de cas, la dimension subjective du démonstratif générique.[18] Elle prend une importance bien plus grande, comme on va le voir maintenant, dans le second type de reprise.

2.2 *Reprise généralisante*

Comme le montre l'exemple (15), le démonstratif peut aussi construire un référent général à partir de la reprise d'un référent particulier. Le mécanisme de généralisation est alors très proche de celui qui a été décrit dans le premier point: une situation particulière, posée dans le discours qui précède (*Mon cousin a acheté un labrador*), sert de point de départ à une généralisation, le second énoncé portant non seulement sur 'le labrador de mon cousin', mais sur 'tous les labradors'.

On retrouve dans ce type de reprises la contrainte observée pour les précédentes: la généralisation opérée par le démonstratif est restreinte à des sous-catégories,[19] comme le montre la comparaison de (15) et (25):

(25) Mon cousin a acheté un chien? Ces chiens (*vs* les chiens) sont de très fidèles compagnons.

Ces chiens est naturel, dans (15), parce que ce GN reprend *un labrador*, et ne vise donc pas la totalité de la classe 'chien'. Dans (25), par contre, où c'est la classe entière qui est en cause dans la seconde phrase, *les chiens* est beaucoup plus naturel. Un GN *ces chiens* à interprétation générique redeviendrait possible dans un contexte plus fortement marqué de subjectivité, comme celui évoqué par (26),

(26) Le chien du voisin a sauvagement mordu Marie. Ces chiens, quel fléau ! Il faudrait interdire etc.

Mais on voit qu'il ne s'agit plus ici d'un mécanisme de reprise comparable à celui de (25); la seconde phrase est une parenthèse dans le fil du discours, un commentaire de la phrase précédente, et son analyse relève plutôt de la généralisation déictique décrite dans le premier point.[20]

La subjectivité qui marque les généralisations déictiques se retrouve dans les reprises généralisantes, comme le montre la comparaison des énoncés suivants:

[18] Il ne me semble pas y avoir de différence fondamentale entre les reprises d'un référent général et celles d'un référent particulier. Pour l'étude des effets discursifs de ces reprises, on peut se reporter à [Reichler]-Béguelin (1995).

[19] Pour ce type de contextes, l'observation n'est pas nouvelle. Elle figure notamment dans Bowdle & Ward (1996) et dans De Mulder (1997).

[20] La frontière exacte, s'il y en a une, entre 'généralisation déictique' et 'reprise généralisante' mériterait évidemment d'être précisée davantage.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

(27) Mon cousin a acheté un labrador. Ces labradors sont de très fidèles compagnons.
(28) Mon cousin a acheté un labrador? Ces labradors (*vs* les labradors) sont originaires d'Amérique du Nord.

Ce qui oppose (28) à (27), c'est que le second énoncé comporte un prédicat à contenu purement informatif, ne portant aucune trace de subjectivité. Dans (27), au contraire, le prédicat exprime, du fait de la présence de l'adjectif *fidèle*, un jugement du locuteur sur les labradors. On retrouve cette contrainte sur le prédicat si on compare (29) et (30):

(29) Ma foi, dit la gérante, on dénonce *tous les vols supérieurs à 50F* et même au-dessous si l'auteur est étranger et qu'il n'a pas ses papiers. *Ces vols*, *ça devient l'enfer.* [exemple de [Reichler]-Béguelin (1995)]
(30) Ma foi, (. . .) *Ces vols se multiplient depuis quelques temps.*

L'énoncé (30) est aussi naturel que l'énoncé (29), mais le GN démonstratif n'y a pas le même fonctionnement référentiel. Dans l'énoncé initial, le prédicat (*devenir l'enfer*) est subjectif (ou évaluatif), et on constate qu'il est possible (sinon nécessaire) dans ce cas d'interpréter *ces vols* comme un renvoi à la totalité des objets de pensée associés au sens lexical de *vol*. On pourrait alors remplacer *ces* par *les* sans aucune restriction de la généralité; un tel remplacement (*les vols, ça devient l'enfer*) aurait simplement pour effet d'atténuer l'implication du locuteur dans son énoncé.

Dans (30), par contre, la substitution au prédicat initial d'un prédicat ne comportant aucune évaluation subjective (*se multiplient depuis quelques temps*) interdit d'associer le GN démonstratif à 'tous les vols': *ces vols* renvoie alors nécessairement aux 'vols supérieurs à 50F' introduits dans la phrase précédente. Dans le second énoncé, *ces vols* n'est plus l'équivalent référentiel de *les vols* : le GN démonstratif vise un sous-ensemble de vols, tel qu'il a été défini dans la phrase précédente, et non 'les vols en général'.

On voit que la généralisation opérée dans ce second type de cas par le démonstratif de reprise est très proche de la généralisation déictique: l'objet général visé est construit à partir d'un particulier. D'ailleurs, si on compare (29) et (4), on constate que la seule différence est que le particulier qui sert de point de départ à la généralisation subjective est explicité par le contexte dans un cas et non dans l'autre. La seconde phrase de (29) pourrait fort bien être le début d'un discours motivé directement par la situation; inversement, (4) pourrait s'insérer dans un contexte qui introduirait explicitement un Romain (par exemple:*César a levé le camp. Ils sont fous, ces Romains !*).

Ces faits seraient donc à ranger parmi les arguments qui poussent à ne pas opposer rigoureusement les 'emplois anaphoriques' et les 'emplois déictiques' du démonstratif.[21]

[21] D'une manière générale, le débat sur la pertinence d'une opposition entre anaphore et deixis a déjà beaucoup occupé les linguistes, et ce n'est pas le lieu de le reprendre ici. Pour une présentation synthétique récente dans la littérature française, je renvoie à Kleiber (1991b).

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

3 GÉNÉRALISATION DANS LE CAS D'UNE CATAPHORE

Une troisième forme de généralisation repose sur une propriété qui distingue le démonstratif de tous les autres déterminants: celle d'installer une relation de cataphore.[22] Il existe en effet des GN de la forme *ce N qui P*, qui permettent d'introduire un certain type de référent général que j'appellerai une 'catégorie discursive'. Les énoncés (31) et (32) illustrent cette possibilité:

(31) Les gens commencent à se lasser de *ces beaux discours dans lesquels les hommes politiques masquent leurs ambitions personnelles derrière de grands principes moraux*.

(32) Betty Fernandez. Le souvenir des hommes ne se produit jamais dans *cet éclairement illuminant qui accompagne celui des femmes*. Betty Fernandez. (Duras, *L'Amant*)

La présence de la relative[23] est indispensable pour construire la catégorie référentielle générale associée au GN démonstratif. Si on la supprime, les énoncés deviennent étranges, car on perçoit une forte contradiction entre d'une part la généralité qu'évoquent le sujet (*les gens*, *le souvenir des femmes*) et le verbe au présent, et d'autre part la référence particulière que suggèrent, en l'absence de contexte, les GN démonstratifs:

(33) Les gens commencent à se lasser de *ces beaux discours*.

(34) Le souvenir des femmes se produit dans *cet éclairement illuminant*.[24]

Pour interpréter (33), on peut imaginer par exemple la relation par un journaliste d'une réunion électorale, dans un contexte comme celui qu'évoque (35):

(35) Au bout de quelques heures, *les gens* [qui sont dans la salle de conférence] *commencent à se lasser de ces beaux discours* [qu'ils sont en train d'écouter]; certains quittent la salle, d'autres se mettent à bavarder entre eux. La réunion tourne à la catastrophe pour les trois candidats.

Si on veut, en l'absence de contexte, maintenir sans la relative une

[22] La pertinence de l'opposition entre anaphore et cataphore n'est pas admise par tous les linguistes. Beaucoup d'exemples donnés pour illustrer la cataphore ne sont en fait que des 'anaphores inversées' (*Quand Pierre est entré, il . . . / Quand il est entré, Pierre . . .*). Les démonstratifs sont une des rares unités du français (avec l'adjectif *suivant*) qui ont un véritable emploi cataphorique. Pour une présentation générale et synthétique de la cataphore dans la littérature française, on peut lire Kesik (1989). Pour ma part, j'ai amorcé une réflexion sur le fonctionnement cataphorique du démonstratif dans Gary-Prieur (1998).

[23] Ou d'une détermination équivalente, par exemple un compléments de nom (*Les gens commencent à se lasser de ces beaux discours d'hommes politiques à court d'idées*). Je n'entreprendrai pas ici une description des différentes constructions, et je raisonnerai sur l'exemple de la relative, qui est de loin la plus fréquente.

[24] Il est certes bien difficile de dissocier (34) de son contexte – ce qui n'est pas surprenant, s'agissant d'un extrait de texte littéraire. C'est pourquoi dans la suite, je raisonnerai uniquement sur l'autre exemple. L'équivalence linguistique entre (33) et (34) se percevrait mieux si on remplaçait *éclairement illuminant* par une combinaison plus familière; par exemple, pour prendre un nom de même catégorie lexicale (N abstrait): *Les souvenirs se dégagent de cette tristesse lancinante* (où *tristesse lancinante* décrirait un état particulier).

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

interprétation générale de (31), il faut remplacer le démonstratif par un indéfini:[25]

(36) Les gens commencent à se lasser des beaux discours.

La comparaison de (31) avec (36) montre bien qu'on a encore affaire, avec le démonstratif, à une généralité restreinte: ce ne sont pas tous les discours qui sont visés dans (31). La relative a pour fonction de construire une sous-catégorie (une 'sous-classe', dans le cas des noms concrets, une 'sorte' dans celui des noms abstraits), que le GN démonstratif vise dans son ensemble.

Mais le mode de restriction de la généralité n'est pas le même que dans les exemples des points précédents. En effet, c'est la compétence lexicale qui autorise la construction des sous-catégories 'labrador' (par rapport à 'chien') ou 'tortue luth' (par rapport à 'tortue'). Dans les GN cataphoriques, c'est le contenu de la proposition relative qui a pour effet de restreindre la classe associée par le lexique au nom N; il ne s'agit donc plus de catégories lexicales, mais de **catégories discursives**, c'est-à-dire de catégories qui sont explicitement posées par le locuteur dans le cadre du discours où apparaît le GN démonstratif. Ce type de référence générale est donc, par nature, dépendant de la particularité d'un discours.

Regardons d'un peu plus près maintenant comment le référent construit par un GN de la forme *ce N qui P* se rattache aux personnes du discours.

L'examen du contenu des relatives dans ce type de GN montre que la catégorie introduite est fondée sur une **expérience partagée** par les interlocuteurs. On constate en effet que n'importe quelle relative ne permet pas d'établir la catégorie discursive requise par cette construction. On comparera, à titre d'exemple, les énoncés suivants:

(37) J'aime ces longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti.
(38) ? J'aime ces cigares que fume Clint Eastwood.
(39) J'aime ces cigares qui sont roulés à la main dans certains villages cubains.
(40) ⋆J'aime ces cigares qui sont italiens.
(41) ⋆J'aime ces cigares qui sont petits.
(42) J'aime ces cigares qui sont trop gros pour tenir dans la poche d'une veste.

Ces quelques exemples illustrent rapidement ce qu'on peut observer dans les énoncés attestés: il faut que les informations apportées par la proposition relative soient suffisamment détaillées pour permettre au destinataire de reconnaître un type particulier d'objets relevant de son expérience personnelle, ou à défaut de l'imaginer. C'est pourquoi (38) semble moins bon que (37): les connaissances évoquées ('Clint Eastwood fume tel genre de cigares') sont moins bien définies que celles évoquées dans (37). Et si (40) et (41) sont

[25] Il existe bien sûr une possibilité d'interprétation générale pour *ces beaux discours*, dans (33), si ce GN est la reprise d'un référent particulier, selon le mécanisme décrit en 2.2. (Par exemple: *Untel n'a pas séduit son public hier soir; les gens commencent à se lasser de ces beaux discours* [i.e. les discours du type de celui qu'a fait hier Untel]).

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

impossibles, c'est parce que la construction des sous-classes 'cigares italiens' ou 'petits cigares' ne requiert pas la mobilisation d'une expérience particulière. L'expression la plus naturelle est, dans ce cas-là, un GN défini:

(43) J'aime les cigares que fume Clint Eastwood.
(44) J'aime les cigares (qui sont) italiens.
(45) J'aime les cigares qui sont petits / les petits cigares.

Les GN définis présupposent en effet l'existence hors discours des objets auxquels ils réfèrent, parce que ces objets sont définis sur la seule base d'une connaissance lexicale (*italien*, *petit, fumer, Clint Eastwood*). Les GN démonstratifs, par contre, font appel à l'expérience particulière du destinataire, ce qui peut d'ailleurs être explicitement marqué à l'oral, comme on le voit dans (46):

(46) J'aime ces cigares, tu sais, qui sont roulés à la main dans certains villages cubains.

Il faudrait naturellement une étude détaillée sur corpus pour préciser davantage les contraintes pesant sur le contenu de ces relatives. Mais les exemples que j'ai donnés suffisent, me semble-t-il, à montrer que dans ces constructions, la relative a pour objectif de réactiver une expérience personnelle du destinataire: elle décrit un type de situation que le locuteur suppose 'familier'. Ces données confirment donc, pour le français, les observations faites pour d'autres langues dans Gundel, Hedberg & Zacharski (1993): ces auteurs ont montré en effet que l'usage d'un démonstratif implique que le référent du GN qu'il introduit ait un 'statut cognitif' particulier, qu'ils appellent justement 'familiar'.

C'est sur ce statut cognitif du référent que repose dans certains cas[26] le mécanisme de généralisation déclenché par le démonstratif, comme on peut s'en convaincre en comparant (37) à (37'), où *ces* a été remplacé par *les* :

(37') J'aime *les* longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti.

Le référent du GN introduit par *les*, contrairement à celui du GN introduit pas *ces* dans (37), est un objet particulier pluriel, et non un objet général. La relative ne joue pas le même rôle dans (37) et dans (37'): dans (37'), elle se combine syntaxiquement au défini pour délimiter dans la classe des cigares un ensemble d'objets que la présence du nom propre *Clint Eastwood* rend particuliers. Dans (37), la relative ne se combine pas au démonstratif: elle s'y ajoute simplement pour donner au destinataire des indices lui permettant de retrouver une classe générale (un type de cigares) dont la présence du démonstratif signale qu'elle lui est familière.[27]

On peut trouver dans la relative des marques explicitant la complicité établie entre les interlocuteurs par ce renvoi à l'expérience commune; c'est le cas par exemple dans (47) ou (48):

(47) Ils sont doués de la même faculté de colère, de ces colères noires, meurtrières,

[26] Quand le prédicat de la relative comporte des points d'ancrage dans une situation particulière.
[27] Les 'démonstratifs insolites' sur lesquels nous avons attiré l'attention dans Gary-Prieur & Noailly (1996) sont ceux qui ne sont pas accompagnés des indices nécessaires au destinataire.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

qu'on n'a jamais vu ailleurs que chez les frères, les sœurs, les mères. (Duras, *L'Amant*)

(48) « Ces malades qui nous gouvernent » (Titre d'un livre de Pierre Accoce & Pierre Rentchnick, paru aux éditions Stock en 1976).

On notera le *nous* de (48), et dans (47) le *on*, auquel s'ajoutent les GN génériques *les frères*, *les mères*, *les sœurs*: qui n'a pas un frère, une sœur, en tout cas une mère, et donc une connaissance par expérience de la 'sorte de colère' évoquée par le locuteur ?

Mais il se peut aussi que cet appel à l'expérience commune ne rencontre pas nécessairement d'écho chez tout 'destinataire':[28]

(49) La France entière se trouvait être comme ces plaines frontières, ces labours, ces vignes, ces vergers fertiles *où deux armées se rencontrent et s'entrechoquent pour vider quelque vaste querelle*. (Zola, *Vérité*)

(50) Toutes choses, doucement, tendrement, se laissaient aller à l'existence, comme ces femmes lasses *qui s'abandonnent au rire et disent « C'est bon de rire » d'une voix mouillée*. (Sartre, *La Nausée*)

L'énoncé (49), qu'il faut situer par rapport au souvenir proche de la guerre de 1870, n'a pas la même résonance hors de ce contexte, et on ne peut guère supposer que tout lecteur est familier de l'expérience décrite dans la relative soulignée. Quant à la relative de (50), il est clair qu'elle construit un type d'expérience tellement particulier (puisqu'il comporte même un fragment de discours direct) qu'il est peu raisonnable de penser qu'un destinataire peut avoir connaissance d'une expérience comparable.

On voit donc qu'il suffit que la familiarité du type de situations évoqué dans la relative soit 'simulée': le locuteur fait comme si le destinataire partageait avec lui la connaissance de la classe discursive dont il pose l'existence dans le GN démonstratif.[29]

L'emploi de ces GN démonstratifs fait apparaître un autre point commun avec les faits signalés dans les paragraphes précédents: la construction de la classe discursive qu'ils introduisent se justifie souvent par l'intention du locuteur d'y situer tel particulier. On le voit bien dans certains des exemples que j'ai donnés. Dans (32), l'objet général construit par *cet éclairement lumineux qui accompagne celui des femmes* est encadré par deux occurrences de *Betty Fernandez*, nom d'une femme particulière qui est introduite à ce moment précis du texte. Dans (49), on notera que le GN démonstratif général apparaît dans une comparaison introduite par *comme*, l'autre membre de la comparaison étant un particulier: la France. La description d'une catégorie générale peut

[28] J'ai bien conscience que la notion très générale de *destinataire* est insuffisante pour rendre compte avec précision des effets de sens de ces formes, dans un texte en particulier. Mais mon but n'est pas ici d'étudier les *effets de sens*, mais de montrer que le *sens en langue* rend possible un certain type d'effets en relation avec les personnes du discours.

[29] On retrouve donc dans ces constructions à interprétation générique le même type de 'complicité', réelle ou simulée, qui avait été dégagée dans Gary-Prieur & Noailly (1996) à propos de certains emplois en première mention du démonstratif dans les textes de fiction.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

aussi servir à préparer l'introduction dans le discours d'un particulier appartenant à cette classe; c'est le cas par exemple dans ce début de fable:

(51) Je demande à *ces gens de qui la passion*
Est d'entasser toujours, mettre somme sur somme,
Quel avantage ils ont que n'ait pas un autre homme.
(. . .)
L'homme au trésor caché qu' Esope nous propose
Servira d'*exemple* à la chose.
(La Fontaine, IV,20)

La fable s'intitule « L'avare qui a perdu son trésor »: il y est question d'un particulier, comme le signalent explicitement les deux derniers vers de (51), mais ce particulier est donné comme 'exemple' de la catégorie générale introduite par le GN démonstratif des deux premiers vers.

On peut donc rapprocher les généralisations cataphoriques de celles qui ont été décrites en 1. et en 2.2: dans les trois cas, la généralisation est à mettre en relation avec un particulier, même si la relation ne se définit pas de la même façon chaque fois. En 1, le particulier auquel est relié le référent général du GN démonstratif est un élément de la situation, en 2.2 c'est le référent du GN dont le démonstratif est une reprise généralisante; ici, c'est le thème du discours environnant.

4 CONCLUSIONS

Cette étude s'oriente vers deux conclusions, l'une concernant le démonstratif, l'autre la généralité.

Pour ce qui est du démonstratif, je pense avoir montré qu'une référence générale n'est pas incompatible avec le sens lexical[30] de ce déterminant.[31] Je voudrais préciser maintenant comment elle s'y relie, en revenant sur les deux propriétés sémantiques du démonstratif que j'ai indiquées dans l'introduction.

Tout d'abord, on a constaté que le référent général d'un GN démonstratif doit toujours être conçu, d'une manière ou d'une autre, comme une sous-catégorie, lexicale (§2) ou discursive (§3). Il faut rapprocher cette observation

[30] Ce que j'appelle « sens lexical » du démonstratif, c'est ce que vise à représenter la définition qu'on lui attribue dans la *langue* (par exemple celle que j'ai donnée dans l'introduction de cet article); on cherche à formuler cette définition de manière à permettre d'expliquer à partir d'elle la multiplicité des emplois du démonstratif dans le *discours*. Je me situe donc dans une perpective, largement partagée aujourd'hui me semble-t-il en sémantique référentielle, où on tient compte non seulement du *sens descriptif* des unités lexicales, mais aussi du *sens instructionnel* de ce qu'on appelle traditionnellement les unités grammaticales. Pour une justification de ce point de vue, je renvoie par exemple à Kleiber (1999).

[31] Cette conclusion est totalement en accord avec le point de vue adopté dans Van de Velde (1997) sur les emplois génériques des articles: « . . . tout emploi générique de l'article est littéralement ancré dans un emploi spécifique [i-e. particulier]. » (p.84). Si on admet ce point de vue, le fait qu'un démonstratif est un opérateur d'individualisation ne lui interdit pas a priori tout emploi générique.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

de la propriété qu'a le démonstratif d'établir un contraste interne: on a vu que le référent général d'un GN démonstratif doit toujours pouvoir être opposé à des référents généraux du même type, à l'intérieur d'une catégorie plus large. Cette opposition peut être assurée par le sens lexical du nom-tête ('labrador' s'oppose à 'épagneul', 'chihuahua', 'setter', etc . . . dans la catégorie 'chien'; 'Romain' s'oppose à 'Gaulois' dans la catégorie 'homme') ou par la construction du GN ('N qui P_1' s'oppose, dans la catégorie N, à 'N qui P_2', 'N qui P_3', 'N qui P_4', etc.) .

D'autre part, la généralité associée à un démonstratif prend presque[32] toujours appui sur un particulier, qu'il s'agisse d'un élément de la situation (§1), d'un GN à référent particulier du contexte (§2.2), où d'un type particulier d'expérience partagée (§3). De ce point de vue, on constate une fois de plus que le démonstratif se rapproche de l'indéfini plus que du défini.[33] Mais l'ancrage du général dans le particulier ne se fait pas, bien sûr, de la même façon avec *ce* qu'avec *un*. Pour le démonstratif, cet ancrage tient à sa nature déictique. L'étude des références générales du démonstratif a montré qu'il n'y a pas de contradiction entre deixis et généralité: une généralisation de type inductif peut toujours être opérée à partir de la singularité d'un discours. Plus que d'autres, bien sûr, ce type de généralisation est marqué par la subjectivité. Par 'subjectivité', j'entends d'abord celle qui est constitutive du discours, fondé sur le rapport entre les deux personnes représentée par *je* et *tu*.[34] Les 'catégories discursives', par exemple, sont en ce sens des catégories subjectives, puisqu'elles sont constituée dans le discours. A cette subjectivité structurelle peut se superposer une subjectivité plus psychologique, qui se manifeste par exemple dans le fait que certains emplois génériques du démonstratif requièrent un prédicat évaluatif exprimant le point de vue du *locuteur*, et que d'autres font appel à la mémoire ou à l'imagination du *destinataire*. C'est évidemment la subjectivité structurelle du démonstratif, inscrit dans le système de la personne, qui rend possible les effets de sens impliquant la subjectivité psychologique des interlocuteurs.

L'étude des démonstratifs à référence générique n'est pas sans conséquences sur la définition même de la généricité, puisqu'elle pose la question du statut

[32] Sauf dans le cas des reprises envisagées en 2.1. Il faudrait reprendre plus en détail l'étude de ces cas pour voir si , et alors comment, s'y manifeste également une relation entre le référent général repris et « du particulier ».

[33] Un GN de la forme *un N*, en effet, ne vise pas un référent général de la même façon que *le N*: si *le N* atteint directement l' « objet général N », *un N* réfère, comme je l'ai rappelé dans l'introduction, à « n'importe quel particulier de N »; l'interprétation « N en général » est déduite de « n'importe quel N particulier ». Guillaume a bien montré que *un N* et *le N* génériques n'ont pas les mêmes conditions d'emploi, et que *un N* garde toujours quelque chose du sens particularisant de *un*. Sur la construction du sens générique de *un*, on peut lire Van de Velde (1997).

[34] C'est-à-dire la 'subjectivité de la langue', telle qu'elle a été définie par Benveniste.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

des sous-catégories qui représentent, par nature, un cas intermédiaire entre le particulier et le général.[35]

Les termes 'générique' et 'généricité', tels qu'ils fonctionnent habituellement dans la littérature sur ces questions, supposent bien souvent une opposition binaire entre 'générique'/'non-générique'. L'importance que prend, avec le démonstratif, la référence à des sous-catégories, invite à envisager les choses autrement, et à considérer plutôt qu'un GN peut désigner un référent 'plus ou moins général'. C'est donc intentionnellement que, dans le titre de cet article, je glisse de 'générique' à 'généralité', le second terme soulignant l'existence d'un continuum entre particulier et général.[36]

Du côté du pôle 'particulier', on a le nom propre (*Médor*), qui par définition identifie directement un objet singulier; à l'opposé, du côté du pôle 'général', on a l'article défini (*le chien*) qui permet l'identification directe d'une classe sur la base de la définition lexicale de N. Entre les deux, toutes sortes de groupes nominaux permettent de référer à des objets plus généraux qu'un particulier identifié et moins généraux qu'une classe envisagée dans sa totalité ; par exemple *certains chiens*, *les chiens*, *ces labradors*, *ces chiens qui errent la nuit dans le centre de la ville*, etc.

Plutôt que de chercher des critères pour ranger d'un côté les 'GN génériques' et de l'autre les 'GN non-génériques', il serait plus intéressant d'essayer de situer chaque type de GN dans ce mouvement de généralisation qui, à partir du particulier, construit de différentes façons différentes sortes d'objets généraux .

Quelle serait, dans ce continuum, la(les) position(s) des GN démonstratifs ? Pour répondre à cette question, il faudrait prendre en compte deux facteurs qui sont liés et que j'ai délibérément, mais provisoirement, laissés de côté dans cet article: l'influence du sens du nom d'une part, l'opposition entre singulier et pluriel d'autre part. Pour ce qui est du sens du nom, on voit bien que *ce fruit* [ex. (19)] et *cet éclairement* [ex.(32)] ne construisent pas le même type d'objet général.[37] Quant au rôle du nombre, il est facile de vérifier sur les exemples

[35] On se reportera par exemple à Galmiche (1985), pp. 8–10; Galmiche montre que les GN renvoyant à des sous-espèces partagent certaines propriétés avec les GN génériques, d'autres avec les GN à référence particulière. Ce n'est pas étonnant, puisque une sous-espèce est générale par rapport aux particuliers qui la constituent et particulière en tant qu'elle fait partie, à côté d'autres sous-espèces du même type, d'une catégorie plus large.

[36] Je rejoins en cela le point de vue qui se dégage du travail présenté dans Flaux, Van de Velde & De Mulder (1997), dont le titre est révélateur: *Entre général et particulier*. La contribution de D.Van de Velde, notamment, montre de façon convainquante qu'il y a plusieurs sortes d'objets généraux, dont la construction dépend du sens du nom-tête et du déterminant qui introduit le GN; ce travail est uniquement centré sur les articles, mais je pense que mes observations sur le démonstratif vont exactement dans le même sens, bien que je n'aie pas pris en compte ici le rôle de la catégorie lexicale dont relève le nom.

[37] Sur ce point, on peut s'inspirer des analyses proposées dans Van de Velde (1997) en ce qui concerne les articles. Il est probable que les oppositions entre noms dénombrables et noms indénombrables, noms abstraits et noms concret jouent le même genre de rôle avec le démonstratif qu'avec les articles.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

utilisés dans cet article que les formes de singulier et de pluriel du démonstratif n'ont pas le même fonctionnement: la généralisation déictique, par exemple, n'est possible qu'avec des formes de pluriel. Il semble bien que, contrairement aux articles, le démonstratif permet plus facilement la généralisation avec des formes de pluriel; ce serait l'objet d'un autre travail de le montrer et d'expliquer pourquoi.

Author's address:
4 rue Monge
75005 Paris
France

RÉFÉRENCES

[Reichler]-Béguelin, M-J. (1995).Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives. *Pratiques*, 85: 53–87.
Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, T.I. Paris: Gallimard.
Bowdle, B. et Ward, G. (1996). Generic demonstratives. *Proceedings of the 21st annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*: 32–43.
Corblin, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève-Paris: Droz.
Damourette, J et Pichon, E. (1911–1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: d'Artrey.
De Mulder, W. (1997). Les démonstratifs: des indices de changement de contexte. In: N. Flaux, D.Van de Velde et W. De Mulder (eds.), *Entre général et particulier: les déterminants*. Arras: Artois Presses Université, pp. 137–200.
De Mulder, W. (1998). Du sens des démonstratifs à la construction d'univers. *Langue française*, 120: 21–33.
Flaux, N. (1997). Les déterminants et le nombre. In: N. Flaux, D.Van de Velde et W. De Mulder (eds.), *Entre général et particulier: les déterminants*. Arras: Artois Presses Université, pp. 15–82.
Galmiche, M. (1985). Phrases, syntagmes et articles génériques. *Langages*, 79: 2–39.
Gary-Prieur, M-N. (1994). *Grammaire du nom propre*. Paris: P.U.F.
Gary-Prieur, M-N. (1998). La dimension cataphorique du démonstratif. Etude de constructions à relatives. *Langue française*,120: 44–51.
Gary-Prieur, M-N. et Léonard, M. (1998). Le démonstratif dans les textes et dans la langue. *Langue française*, 120: 5–21.
Gary-Prieur, M-N. et Noailly, M. (1996). Démonstratifs insolites. *Poétique*, 105: 111–121.
Guillaume, G. (1975). *Le Problème de l'article et se solution dans la langue française*. Paris: Nizet. [1è éd. 1919].
Gundel, J. K., Hedberg, N. et Zacharski, R. (1993). Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language*, 69: 274–307.
Kesik, M. (1989). *La Cataphore*. Paris: PUF.
Kleiber, G. (1983). Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs . *Le Français moderne*, 51.2: 99–117.
Kleiber, G. (1986). Déictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc.: comment les définir? *Information grammaticale*, 30: 4–22.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press

Kleiber, G. (1990). *L'Article LE générique. La généricité sur le mode massif*. Genève: Droz.
Kleiber, G. (1991a). Du nom propre non modifié au nom propre modifié: le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif. *Langue française*, 92: 82–104.
Kleiber, G. (1991b). Anaphore – deixis. *Information grammaticale*, 51: 3–18.
Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
Langages, 79 (1985). *Générique et généricité*. G. Kleiber et M. Galmiche (eds.) Paris: Larousse.
Langue française, 120 (1998). *Les Démonstratifs: théories linguistiques et textes littéraires*. M.-N. Gary-Prieur et M. Léonard (eds.) Paris: Larousse.
Milner, J-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris: Seuil.
Pariente, J-C. (1973). *Le Langage et l'individuel*. Paris: Armand Colin.
Recherches linguistiques, XII (1987). *Rencontre(s) avec la généricité* . G. Kleiber (ed.) Paris: Klincksieck.
Van de Velde, D. (1997). Articles, généralités, abstractions. In: N. Flaux, D. Van de Velde et W. De Mulder (eds.), *Entre général et particulier: les déterminants*. Arras: Artois Presses Université, pp. 83–136.

https://doi.org/10.1017/S0959269501000242 Published online by Cambridge University Press